Image not found or type unknown

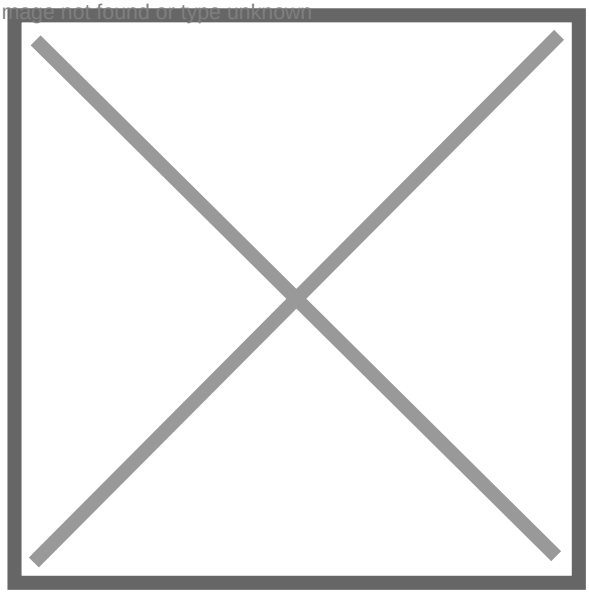

Aide fausse accusation et plainte

Par **babyylove87**, le **23/07/2008** à **21:25**

bonjour j'ai des inquietudes à propos des relations majeur mineur
je suis un gars de 19 ans, je suis sorti avec une fille de 13 ans, on s'est embrassé mais il n'y a pas eu d'acte sexuel quelconque cependant je m'inquiete
les parents de la fille peuvent il porter une fausse plainte pour un acte sexuel que je n'ai pas commis? les policiers interrogeront ils la mineur si la plainte est deposé?
si au cas d'une fausse accusation, e.g un acte sexuel, les policiers chercheront ils des preuves?
ou effectuent ils seulement des interrogations?
merci pr votre aide

Par **JamesEraser**, le **25/07/2008** à **17:18**

[citation]les policiers chercheront ils des preuves? [/citation]
Bien sûr. Outre les constatations médicales, seront examinés les lieux supposés de commission, les vêtements seront saisis, les éléments seront comparés, les témoignages croisés, etc etc etc
Dans ce domaine d'infractions dites à caractère sexuel, rien n'est laissé au hasard.
Pas même l'infraction de dénonciation de faits mensongers à l'encontre des accusateurs, voire de diffamation par le mis en accusation à l'encontre des accusateurs lorsqu'il est avéré que c'est du "brut de flan".
Mais pour être plus tranquille, vous devriez peut être fréquenter des jeunes filles de votre âge.
Experatooment

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés